

ABONNEMENTS

LES ABONNEMENTS
ont des 1er et 16 de chaque mois
se paient d'avance.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

INSERTIONS

LES INSERTIONS

ont reçues au
Bureau du Journal
du Lot
se paient d'avance
Annonces... 25 c la ligne
Réclames... 50 c.

l'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

Compagnie du Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Hiver.

Table with columns for destinations (Cahors, Parnac, Luzech, etc.), departure times, and arrival times for various train services.

Cahors, le 30 Décembre 1873

L'Assemblée nationale a décidé qu'elle examinerait sans désespérer les projets relatifs aux nouveaux impôts.

La commission des lois constitutionnelles a fermé, en effet, la discussion générale sur les réformes à apporter à la législation électorale.

On voit que le temps n'est pas perdu, et que l'Assemblée nationale marche avec fermeté vers le but patriotique qu'elle poursuit sagement.

La paix publique et la prospérité des affaires ne sont pas des biens faciles à réaliser. Pour que l'une et l'autre soient durables, il faut que les principes fondamentaux du gouvernement assurent et règlent les libertés que l'on appelle autrefois les libertés nécessaires.

M. Henri de Péne, directeur de Paris-Journal, vient de publier l'article suivant, très-digne d'attention :

Il y a peu de jours, l'Ordre et la Liberté, de Caen, publiait une lettre de M. de la Rochette, député de la Loire-Inférieure.

Mais la lettre de M. de la Rochette est en train de faire son tour de France, et elle produit partout sur son chemin une émotion qui n'est que trop explicable.

Faute de monarchie, il y a la France, comme disait le général duc d'Anmale dans une parole qui a survécu aux tristes audiences de Trionon.

M. de la Rochette se plaint que la France soit placée sous le régime du centre droit, sans savoir où ce régime la conduit.

M. de la Rochette, qui appartient au parti de la loyauté par excellence, nous paraît dans sa lettre, proposer une bien dangereuse équivoque et remettre en question tout ce que nous supposons tranché.

D'autre part, s'il faut en croire certains cancons publiés par les collecteurs de bruits politiques qui alimentent les correspondances parisiennes de l'Indépendance belge, le centre droit lui-même, accusé par M. de la Rochette de régner et gouverner, ne serait cependant pas content.

Nous copions. Bien entendu nous ne prenons la responsabilité, ni pour le fond, ni pour la forme, de toutes ces rumeurs franco-belges.

« Voici quel serait le résultat final de la combinaison, si elle pouvait réussir : le ministère de la guerre serait scindé en deux parts ; le côté civil, pour ainsi dire, serait dévolu à M. d'Audiffret-Pasquier, et un grand majorat général de l'armée serait créé pour le duc d'Anmale. »

Comment veut-on qu'entre toutes ces rumeurs, au milieu de toutes ces fumées, le pays voie bien clair et aille droit devant lui ?

Revue des Journaux

Assemblée nationale

Nous recevons des diverses parties de la France des renseignements intéressants et qui nous montrent, sous son véritable jour, l'état des esprits et les aspirations des populations.

Le parti radical est énergiquement constitué; les dernières élections ont beaucoup augmenté sa force, parce que les différentes nuances de l'opinion républicaine ont voté avec lui et sous sa direction.

Le parti conservateur manque d'unité et d'initiative; il est très dévoué aux intérêts moraux de la société, il est profondément français, mais il est absolument nécessaire qu'il soit encouragé, dirigé et soutenu.

La mauvaise presse fait jusques dans les moindres villages des ravages terribles; elle est appuyée par les maires et les autorités radicales qui ont perdu toute mesure, toute réserve et tout patriotisme.

Ils entraînent malheureusement dans leur action certains hommes qu'on est étonné de voir à leur suite. Dans les dernières élections, des avoués, des notaires, des propriétaires riches se sont activement employés pour faire triompher des radicaux.

Il faut qu'un pareil état de choses cesse, que le drapeau de l'ordre et de la conservation soit arboré par tous les agents du gouvernement, qui ne peuvent rester neutres entre le bien et le mal.

Nos amis et nos adhérents émettent tous le même vœu, la même pensée, le même désir, et nous croyons utile de nous faire leur interprète.

L'armée donne partout l'exemple de la discipline et du dévouement au bien; elle est prête à maintenir la tranquillité si les circonstances l'exigeaient, mais les radicaux qui la craignent, ne troublent pas l'ordre matériel; ils s'attachent à détruire l'ordre moral et cherchent à arriver aux affaires par les moyens purement légaux.

Il y a là un danger immense, plus grand que tous les autres, et plus difficile à combattre. Nous remplissons un devoir en le signalant à l'attention du gouvernement et de tous les hommes honnêtes, qui sont les plus nombreux en France.

Gazette de France.

Ceux qui ne comprennent pas encore à quels

dangers le titre de République expose la cause de conservatrice, doivent lire la lettre que vient d'adresser M. G. Swiney à ses électeurs.

« Vous avez eu foi dans mes déclarations, écrit-il, que garantissaient les convictions de toute ma vie, et c'est en vain qu'on a tenté près de vous de dénaturer le caractère de ma candidature. Aujourd'hui vous savez ce que je ferai, et je sais, moi aussi, ce que vous voulez faire. »

« Vous voulez fonder la République. Vous la voulez libérale. Vous la voulez modérée. Vous attendez d'elle l'ordre et la paix. Ces vœux sont les miens ; ils sont ceux de vos élus du 2 juillet 1871, pour qui les suffrages que vous m'avez donnés sont une nouvelle consécration. »

Ainsi, voilà ces excellents Bretons attendant de la république la liberté, la modération, l'ordre et la paix !

On leur a assuré que la république pouvait leur apporter tout cela, et ils l'ont cru.

C'est pour avoir l'ordre, la paix, la modération et la liberté, qu'ils ont donné leurs suffrages à M. Swiney, candidat républicain.

Et comment blâmer les Bretons du Finistère ? Comment leur faire entendre qu'ils se sont mépris en espérant l'ordre et la paix sous la république, quand ils voient les conservateurs les plus résolus, les plus connus, conservateurs de république ?

M. Thiers a contribué plus que personne à propager ces erreurs. Avec ses formules de république sans républicains, de république conservatrice, qu'il imaginait dans le seul but de conserver le pouvoir, il a fait croire à un grand nombre de citoyens, qu'en effet, si les conservateurs le voulaient, ou pourrait constituer une république où régnerait l'ordre et la liberté.

M. Thiers a poussé cette expérience aussi loin que possible; l'essai loyal qu'on lui a laissé tenter a failli ramener la Commune en France.

On n'a pas eu malheureusement assez de résolution dans les rangs des conservateurs, après le 27 avril, pour dire hautement que la période de l'essai était terminée; que la république ne pouvant être conservatrice, devait être définitivement supprimée.

Les dépêches de Berlin annoncent que le gouvernement allemand réorganise avec une grande activité son armement.

En revanche, la Gazette de l'Allemagne du Nord, organe officiel du cabinet de Berlin, exprime son étonnement de voir la France augmenter le budget de l'armée. « On se demande, dit-elle en hochant la tête, pourquoi un pays qui n'est menacé d'aucun côté, dont toutes les puissances de l'Europe souhaitent la prospérité morale et matériel-

» le, etc., etc., augmente de 26 millions et demi son budget de la guerre, en présence d'une situation financière qui exige la plus stricte économie. On s'étonne surtout que les membres de l'Assemblée, etc. »

La Gazette de l'Allemagne du Nord, s'étonnerait sans doute bien davantage si nous n'agissions pas ainsi. Elle n'a, du reste, qu'à se demander à elle-même ce que fit la Prusse après Iéna. Pussions-nous savoir profiter de cet admirable et vigoureux exemple !

Il est vrai que la Prusse ne commença pas par inaugurer chez elle la République et la révolution.

Journal des Débats.

L'expérience d'autrui n'a jamais servi ni aux individus ni aux peuples; il est même rare que l'expérience personnelle les corrige, car ils recommencent toujours la même chose. Voici un pays, notre proche voisin, notre proche parent, notre coreligionnaire, l'Espagne, qui a pu assister, il n'y a pas longtemps, à nos convulsions intérieures, qui a vu notre guerre civile, qui a vu notre Commune; on aurait pu croire que cet effrayant exemple le guérirait de l'envie de se jeter dans de semblables aventures. Pas du tout, c'est la contagion du mal qui est la plus forte, et les Espagnols ont voulu avoir leur Commune. Ils l'ont eue moins violente que la nôtre, parce qu'elle a été moins centralisée; au lieu de l'avoir dans la capitale, ils l'ont eue dans les grandes villes de province, comme Séville, Grenade, Cadix, Barcelonne, et encore maintenant à Carthagène. Nous avons toujours été d'excellents professeurs en fait de révolutions; naguère nous donnions, en province et à l'étranger, des leçons de barricades; mais nous avons encore fait des progrès, et nos élèves nous ont suivis.

Les insurgés de Carthagène ont fait mieux que nous n'avions fait à Montmartre; non seulement ils ont mis la main sur les canons, mais ils se sont emparés de toute une flotte cuirassée avec laquelle ils font des descentes et des razzias sur les côtes et ravitaillent la ville assiégée. Assurément Carthagène ne devrait pas résister aussi longtemps que l'a fait Paris, où tous les forts, et l'enceinte, et un armement considérable étaient aux mains des insurgés; mais il faut toujours conserver la proportion et se rappeler que le gouvernement de l'Espagne, quel que soit son nom, n'a plus à son service qu'une armée démembrée, dispersée et désorganisée. Les républicains, avant de renverser la dernière royauté, avaient eu soin de dissoudre les cadres de l'armée, et ils se sont trouvés, à leur tour, désarmés en face de la guerre carliste et de l'insurrection cantonale. Pour reconstituer des forces respectables, il faut du temps et de l'argent; or, le temps presse et l'argent manque absolument.

Pour suivre la comparaison, de même que la Commune de Paris avait des alliés dans certaines provinces, celle de Carthagène en a également jusque dans la capitale, où ils ont établi un comité directeur. Les communistes d'Espagne, qui sont dans la vérité du mot et justifient leur titre bien mieux que ceux de Paris, car ils veulent la séparation et l'autonomie des provinces et des communes, sentent qu'ils sont actuellement dans leur crise décisive. Leur but est d'abord de faire durer la résistance de Carthagène jusqu'à la première semaine de janvier, où les Cortès doivent reprendre leurs séances; et à ce moment ils espèrent qu'ils pourront renverser le gouvernement de M. Castelar. Ce pauvre Castelar passé à l'état de conservateur et de réactionnaire! C'est toujours la même chose, demandez aux hommes du 4 septembre. Mais comme il est possible que M. Castelar trouve lui-même une majorité pour confirmer le pouvoir dans ses mains les intransigeants, comme on les appelle, voudraient donner un secours plus actif à leurs frères de Carthagène, et c'est pourquoi on paraît s'attendre d'un jour à l'autre, à Madrid, à voir éclater un mouvement. La situation est à peu près pareille à ce qu'était la nôtre il y a bientôt trois ans; c'est, de la part des journaux de la Commune, les mêmes outrages au gouvernement du jour, les mêmes appels à l'insurrection des soldats contre les chefs. Nous voulons citer quelques passages de ces journaux, uniquement pour montrer comme toutes ces choses-là se ressemblent. Voici, par exemple, comment parle Le Fédéraliste:

« Devant cette attitude des hommes du pouvoir devant la haine que professent pour le fédéralisme don Emilio Castelar et ses compagnons de

dictature, le peuple a le droit de déclarer factieux son gouvernement; c'est son droit et son devoir de se lever comme un seul homme et de chasser les factieux qui attentent à la république fédérale. Restons l'arme au bras, et, au premier indice de trahison, soyons inexorables. A bas le gouvernement! Mort à la dictature! Vive la république fédérale! »

Si le sujet était plus gai, nous pourrions dire que nous avons vu tous ces mots-là quelque part et qu'on pourrait les mettre sur des airs connus. Il y en a d'autres encore de la même nature dans le journal Le Réformiste. Celui-là dit aux soldats « qu'ils doivent bien se mettre dans la tête qu'un général n'est pas un être supérieur, une espèce de dieu sur la terre. » Le même journal engage ses amis à se faire enregistrer dans la garde nationale et à prendre les armes qu'on leur donnera, et il ajoute:

« Si l'arrive, ce qui est à craindre, que quelques généraux veuillent faire sortir les troupes et occuper les rues, veuillent se constituer en gouvernement et dissoudre l'Assemblée, alors ce sera l'heure de lutter, mais de lutter à la fois dans toute l'Espagne. Là où il y aura de la troupe, peu de coups de fusil, mais bien visés. Ne pas pousser la résistance à l'extrême, mais la maintenir assez pour empêcher la libre disposition des troupes. S'il y a des gens qui acceptent des fonctions, n'importe lesquelles, du gouvernement rebelle, feu sur eux et feu à leurs propriétés, surtout leurs propriétés, car les conservateurs tiennent plus à l'argent qu'à la vie... »

Quels bons élèves! et comme on reconnaît les peuples frères, et les nations sœurs!

Et malgré tout, nous avons encore confiance dans le fond solide, dans le tuf de cette nation. L'ordre serait déjà rétabli chez elle si les fauteurs de la révolution communale et cantonale n'avaient pas commencé par dissoudre l'armée régulière, qui était la représentation et la garantie de l'unité nationale. Cette armée est déjà en bonne voie de reconstruction; elle paraît même être de force en ce moment à réprimer l'insurrection qui est si ouvertement annoncée. Mais si son intervention est nécessaire, c'est elle qui, à son tour, deviendra la maîtresse; elle ne tardera pas, comme toujours, à se donner un maître; et le peuple espagnol et le peuple français continueront d'être des frères siamois.

JOHN LEMOINNE.

Patrie.

Le gouvernement italien vient de prendre une résolution que réclamait depuis longtemps l'opinion publique de tous les pays et que lui imposait l'humanité, ajoutons même la dignité nationale.

Depuis trop longtemps l'Italie semble avoir adopté la honteuse industrie d'exporter ses enfants pauvres. Il n'est pas une ville en Europe où le passant ne se sente ému de pitié à la vue de ces petits mendians italiens qui implorant, par tous les moyens possibles, la charité, et que des « entrepreneurs » avides exploitent avec une dureté odieuse.

L'Italie tolérât une véritable traite des enfants.

Les deux chambres du Parlement italien viennent de voter une loi qui va mettre fin à cette exploitation. Cette loi se résume ainsi:

Quiconque loue ou consigne à un titre quelconque à des Italiens ou à des étrangers des enfants de l'un ou de l'autre sexe au-dessous de dix-huit ans, et quiconque les reçoit pour être employés dans les professions ambulantes à l'intérieur du royaume, sera puni d'un emprisonnement de un à deux mois, et d'une amende de 50 à 200 francs.

Ceux qui, à l'intérieur, emploieront des enfants au-dessous de dix-huit ans, qui ne sont pas leur fils, seront punis de trois à six mois de prison et de 100 à 500 francs d'amende.

Celui qui louera des enfants, même les siens pour être employés à l'étranger, subira six mois à un an de prison et la même amende. Les italiens qui conduiraient ces enfants ambulants à l'étranger seront passibles d'un an à deux ans de prison et 1,000 fr. d'amende.

Enfin, l'emprisonnement peut s'élever à trois ans, en cas d'abandon d'enfant, et la réclusion est prononcée s'il y a eu violences, artifice, fraude pour emmener ces enfants.

Il ne manque plus à cette loi que d'être promulguée pour devenir exécutoire. Elle ne peut tarder à l'être et sa promulgation mettra fin à un usage honteux pour les familles et peu honorable pour un pays.

Informations

On assure que des tentatives ont été faites par le gouvernement de Berlin, pour faire adopter la langue allemande comme langue diplomatique universelle, en remplacement du français. M. de Bismarck s'est borné d'abord à quelques propositions semi-officielles présentées par ses agents. Enfin il a lui-même engagé la lutte, en expédiant une note en allemand au prince Gortschakoff. Le prince Gortschakoff a répondu en russe, et comme le premier ministre de l'empereur Guillaume ne comprend pas cette langue, il a dû faire venir un interprète. Les journaux de l'opposition à Berlin disent que le prince de Bismarck se montre fort irrité du résultat de sa première expérience.

PERQUISITIONS ET ARRESTATIONS A CLAMECY.

Les journaux de la Nièvre publient les détails suivants sur les perquisitions opérées à Clamecy:

« Depuis plusieurs jours, M. le sous-préfet de Clamecy avait été averti que des armes de guerre, notamment des fusils américains, dits Spencer, dont on avait autrefois muni les soldats francs-tireurs de Clamecy, n'avaient pas été restitués à l'Etat et étaient entre les mains de communards très dangereux. M. le sous-préfet, après s'être entendu la veille avec l'autorité judiciaire, avait résolu de mettre à profit la présence à Clamecy des braves gendarmes. Dès l'aube du jour, la ville était occupée militairement, mais à petit bruit.

« Une fois le jour venu, les perquisitions domiciliaires s'opèrent simultanément et sur divers points. Elles eurent pour la plupart le meilleur résultat. On trouva chez le concierge du collège plusieurs carabines Spencer et de nombreux paquets de cartouches. Le citoyen en question s'appelle Aventin! Chez d'autres, notamment chez le garde champêtre de la commune et chez un employé de l'octroi mêmes découvertes. On a trouvé aussi près de trois mille cartouches. Les perquisitions continuent dans beaucoup de communes avoisant Clamecy. Inutile d'ajouter que ces divers employés de la ville, détenteurs d'armes et de munitions appartenant à l'Etat ont été révoqués. »

Ces perquisitions ont amené diverses arrestations, entr'autres celle de M. Coquant, ancien maire du 4 septembre de cette ville.

Chronique locale

et méridionale.

Le Journal du Lot ne paraîtra pas le jour du premier de l'An.

Le Préfet du Lot recevra les autorités et Messieurs les fonctionnaires, le 31 décembre 1873, de 1 heure à 3 heures de l'après-midi.

Un décret du président de la République vient d'appeler M. Valette, à la Cour d'appel d'Alger, en qualité d'avocat général.

Nous sommes heureux pour notre honorable compatriote, de cet avancement mérité; tout en le regrettant pour Cahors et l'arrondissement.

Comme chef de notre parquet, M. Valette a traversé les temps difficiles qui viennent de s'écouler, avec un sentiment peu commun des situations.

Né au milieu de nous, sa position en devenait plus difficile. Mais, magistrat avant tout, il a su, sans se dérober à aucun de ses devoirs, concilier les exigences souvent cruelles de sa tâche, avec un esprit de modération que tout le monde a apprécié.

Dans son nouveau poste, si la responsabilité diminue peut-être pour M. Valette, la scène s'élargit devant lui, de manière à donner à son mérite l'occasion de se montrer dans tout son jour. Nous espérons que ce ne sera là, pour lui, qu'une nouvelle étape vers les situations les plus élevées où nous le suivrons de nos sympathies et de nos vœux.

M. Belloc est nommé inspecteur des écoles primaires à Cahors, en remplacement de M. Icrès, nommé à Montauban.

Le procès-verbal de la séance du 22 est lu et adopté sans observation.

M. Cordier, professeur de philosophie au Lycée, est admis en qualité de membre correspondant.

M. Baudel communique à la Société une lettre de M. Soucaille, professeur d'histoire au Collège de Béziers, membre de la Société archéologique, scientifique et littéraire de cette ville.

M. Paul Lacombe expose combien il serait profitable à la ville de Cahors et au Quercy en général, que la Société publiât dans son Bulletin les livres consulaires conservés à la Bibliothèque. Cette proposition, chaudement appuyée par plusieurs membres, est adoptée à l'unanimité. Ce sera un grand service rendu au pays et à la science; car l'écriture de ces manuscrits s'efface de jour en jour et il sera bientôt impossible de les déchiffrer.

M. Baudel lit un petit drame fort simple: La Vengeance d'une Mère. C'est un épisode de l'histoire de la Corse sobrement exposé et qu'on écoute avec plaisir.

M. l'abbé Boulaud étudie ensuite les œuvres de Lamartine en insistant sur les deux poèmes qui ont fait tant de bruit: Jocelyn et la Chute d'un Ange. Tout en rendant au génie du poète l'hommage qu'il mérite, M. Boulaud, regrette les erreurs que l'illustre écrivain a pu commettre au point de vue religieux. Ce travail, assez développé, fait preuve de consciencieuses recherches.

La séance est levée à 10 heures.

Une circulaire vient d'être adressée par les préfets aux maires de leurs départements respectifs, pour leur rappeler qu'aux termes du 2 février 1852, la révision des listes électorales pour 1874 doit commencer le 1^{er} janvier prochain.

Par cette même circulaire, les maires du département sont autorisés à réunir extraordinairement le conseil municipal pour la nomination de deux membres, qui doivent, sous leur présidence, composer la commission municipale chargée de juger les réclamations.

LYCÉE DE CAHORS

Compositions du 10 au 20 décembre 1873.

- Philosophie.
- Hist. et Géog. 1 Barancy; 2 Planacassagne.
- Mathématiques préparatoires.
- Histoire. 1 Amadieu; 2 Dissès.
- Rhétorique.
- Récitation. 1 Imbert; 2 Fournié.
- id. 1 Mazellé; 2 André.
- Troisième.
- Hist. et Géog. 1 Labro; 2 Poujade.
- Récitation. 1 Peyrissac; 2 Demeaux.
- Quatrième.
- id. 1 Castagné; 2 Cabanès.
- Cours supérieur d'Allemand.
- Thème. 1 Boussac; 2 Linol.
- Cours élémentaire d'allemand.
- id. 1 Vidal; 2 Bergé.
- Cinquième.
- Récitation. 1 Combarieu; 2 Valat.
- Instruct. relig. 1 Peyrissac; 2 Valat.
- Sixième.
- Récitation. 1 Barbier; 2 Verdy.
- Instruct. relig. 1 Verdy; 2 Prady.
- Septième.
- Récitation. 1 Labic; 2 Roussel.
- Instruct. relig. 1 Couture; 2 Maratuech.
- Huitième.
- Récitation. 1 Tinel; 2 Castagné.
- Instruct. relig. 1 Talou; 2 Fayrel.
- Classe primaire. — Première division.
- Catéchisme. 1 Tinel; 2 Lafon.
- Récitation. 1 Raynal; 2 Tinel.
- Deuxième division.
- Catéchisme. 1 Gaston; 2 Caviolle.
- Récitation. 1 Caviolle; 2 Maury.
- Troisième division.
- Catéchisme. 1 Marron; 2 Verdy.
- Récitation. 1 Marron; 2 Verdy.
- Enseignement spécial. — Deuxième année.
- Récitation. 1 Bonnel; 3 Alliet.
- Première année.
- id. 1 Moles; 2 Galié.
- Instruct. relig. 1 Caussil; 2 Taillade, P.
- Année préparatoire.
- Récitation. 1 Taillade; 2 Labie.
- Instruct. relig. 1 Granlières; 2 Castagné.

Le Provisoire,

LEMOINNE.

Un marchand de pipes ambulant, qui avait loué un magasin sur les boulevards, à Cahors, et s'y était fait installer à grands frais d'étagères et de linaire, vient de disparaître avec ses marchandises, sans payer ses fournisseurs. La justice se livre à d'actives recherches.

Un vagabond âgé de 18 ans, qui rodait dans la ville depuis longtemps, vient d'être arrêté sur l'inculpation de divers vols ou escroqueries.

Le prix du vin est fort élevé et il paraît devoir se maintenir. Cependant, la consommation a diminué d'une manière assez sensible, et le mouvement de septembre, dernier nous donne des chiffres très-peu élevés.

Dans le Bas-Languedoc les caves son pleines. Cependant les prix se maintiennent à une moyenne très-élevée.

La consommation des vins de dessert a diminué de 25 p. 0/0 dans le courant de l'année dernière. On croit que cette diminution sera plus considérable encore cette année.

C'est bien un vilain mal que les engelures : on n'en meurt pas, c'est vrai, mais on en souffre horriblement. Or, voici un remède bien simple :

On prend des écailles d'huîtres que l'on fait chauffer au rouge blanc; puis, lorsqu'elles sont devenues friables, on les réduit en poudre en les mêlant à dose égale de l'axonge ou saindoux, on obtient un onguent dont on enduit les parties malades.

Le *Courrier de Narbonne* annonce que M. Bécus, maire de Ginestas, a été suspendu de ses fonctions, pour avoir pris part à une réunion publique non autorisée.

Des poursuites judiciaires vont être exercées contre MM. Bécus, Mirza-Narbonne, conseiller général et Héral, pour avoir organisé une réunion publique non autorisée.

Le *Journal de Lot-et-Garonne* annonce qu'une berge du canal latéral à la Garonne se serait rompue dans les environs de la station de Sauveterre-Ostende, près d'Agen.

Les eaux inonderaient les plaines du voisinage. Par suite de cet incident, la navigation sur le canal a été immédiatement arrêtée.

Par un arrêté, en date du 19 de ce mois, le Conseil d'Etat a annulé l'arrêté du conseil de préfecture de Tarn-et-Garonne, au sujet du procès entre la ville de Castelsarrasin et les Frères de Marie.

En outre, la ville de Castelsarrasin, qui a succombé encore dans cette affaire, a été condamnée aux dépens.

Ce qui suit contient un avis important pour les priseurs.

M. le docteur Mayer a constaté quatre cas d'empoisonnement résultant de l'emploi du plomb pour envelopper ou renfermer le tabac en poudre. Dans trois cas les coliques ont précédé la paralysie. L'analyse a attesté la présence du plomb dans le tabac que prenaient ces quatre malades; elle a démontré que dans le tabac enveloppé de feuilles de plomb, il se trouve une notable quantité d'oxyde de plomb. L'usage du tabac s'est répandu partout, que l'on sache donc partout qu'il ne faut pas qu'il soit mis en contact avec le plomb ou avec ces composés dans lequel entrerait le plomb.

Que partout l'on veuille donc à ce que tout soit bien préparé, bien resserré, vendu dans toutes les conditions de sûreté et de salubrité désirables, et que l'on s'empresse de faire connaître à l'autorité tous les abus que l'on reconnaîtrait; c'est dans l'intérêt de tous.

M. Jules Laronde, pharmacien de l'hôpital de Tournai, a fait un mélange de charbon et de terre qui donne un feu vif et clair. Voici la recette de ce composé : charbon, 500 grammes; terre, 1,000 grammes; sel de cuisine brut ou chlorure de sodium dissous dans de l'eau, 100 grammes.

L'inconvénient du nouveau combustible, c'est la masse de cendres qu'il produit; mais les avantages qu'il procure au point de vue économique sont assez sensibles pour que l'on passe là-dessus.

M. le proviseur du lycée de Périgueux, inspiré par un sentiment de patriotisme, a décidé que les noms des anciens élèves de cet établissement qui ont succombé pendant la guerre de 1870-1871 seront inscrits en lettres d'or sur une table de marbre, exposée, dans le grand parloir, aux regards des élèves et du public.

Afin de ne commettre aucune omission, M. le proviseur s'adresse aux familles de ceux qui ont péri pendant cette fatale guerre, et les prie de vouloir bien lui faire parvenir leur noms avec une notice qui rappellera l'action dans laquelle ils ont scellé de sang leur dévouement à la patrie.

Chaque applaudira à l'initiative que vient de prendre M. Crozals. Nous ne doutons pas qu'il n'ait des imitateurs dans les autres établissements universitaires.

Variétés

LOU ROC DE SAOUTO MERIC

(Légende quercynoise)

par M. LÉON VALÉRY

CHAPITRE VIII

L'ALARME (suite).

Quand le tocsin ébranle l'air, dans le silence d'une nuit profonde, quel est le cœur qui ne se trouble; l'homme valide qui attende dans son lit les détails du fatal sinistre et ne vole au signal d'alarme?

De nos jours, pourtant, chacun sait qu'il existe une force officielle, sur laquelle il peut s'en reposer, dans une certaine mesure, du soin de veiller sur la sûreté publique et de protéger les individus.

Mais, à l'époque dont je parle, outre qu'une grande partie de la France était en proie aux maux de l'occupation étrangère, rien, dans l'organisation sociale, qui permit de compter uniquement sur elle, pour la sauvegarde de ses intérêts.

Pas de chemin si sûr, où le voyageur ne fût exposé à l'attaque des routiers; de place forte ou de ville, que leur situation mit à l'abri d'une surprise.

Aussi, comprendra-t-on, sans peine, quelle dut être l'émotion produite par la cloche mise en branle par Polyphème, au milieu de la nuit, dans la tour du manoir de Cels.

Ce ne fut, d'abord, que dans le voisinage, qu'on se leva à l'appel du beffroi.

Dans un instant, les habitants de Mels, du Chantre et de Mirelasse furent sur pied.

Ceux de Savanac ne furent pas sourds.

Mais c'est à Larroque-des-Arcs, surtout, que la population, naturellement ardente, en vint aux scènes les plus excentriques.

Les femmes, dans leur effarement, sortirent de leurs maisons dans un déshabillé que l'obscurité de la nuit ne suffisait pas à rendre sans inconvénients.

Leurs maris coururent aux armes; le Recteur à son église; le carillonneur à sa cloche, qu'il s'empresse de sonner.

Celle-ci transmit le signal d'alarme à celle de Valrouffé, laquelle le transmit à sa sœur de St-Pierre-La-Feuille.

Cette dernière retentit jusqu'à Maxou et autres lieux voisins : ainsi de suite, de proche en proche, jusqu'à dix milles à la ronde.

Le bourdon de la cathédrale de Cahors et sa vassale, la Ste-Françoise, tout nouvellement fondue, ne refusèrent pas de mêler leur voix à ce chœur aérien, dans lequel la cloche du manoir de Cels remplissait le rôle de *contralto* et Polyphème celui de chef-d'orchestre.

Ce qu'il y avait de plus étrange, c'est qu'à part les villages les plus voisins du point de départ de ce carillon général, on ne savait, dans aucun autre quelles étaient la cause et l'origine de l'alerte.

« *Sen perduts!* » criaient, au Montat.

« *Ocos lous anglaises qu'on près Caors,* » assurait-on à Labastide-Marnhac.

Les *Caorsins*, au contraire, affirmaient que les Anglais venaient de s'emparer du château de Biron, par un audacieux coup de main.

Quant à Martin de Barambour, Recteur de l'Université de Cahors, c'est à une influence électrique qu'il attribua le phénomène, ce qui témoigne de l'état déjà avancé de la physique en 1428.

Cependant, Polyphème, à cheval sur la cloche, le corps penché, pour arriver jusqu'au battant, sonnait à tour de bras, sans se douter de tout le bruit qu'il faisait.

« *Tripes du diable!* » disait-il, « voilà qui est fort!... Je quitte mon moulin, pour délivrer mon ami Bernard de Cels; je sauve son père de la mort, sa sœur du déshonneur, et c'est moi qu'on laisse prisonnier dans cette souricière!... Ah! vous faites le sourd, messire! Eh bien, je briserai ta cloche comme un verre, seigneur de pacotille!... »

Mais hélas! le châtelain, injustement maudit par son hôte, était en proie lui-même aux plus cruelles angoisses.

Puisque Nolibarba avait gagné la tour et que Polyphème s'était mis à sa poursuite, ce dernier avait dû succomber dans la lutte.

Vainqueur, il serait revenu triomphant, avec celui qu'il appelait son prisonnier.

Et qui donc pouvait sonner la cloche, si ce n'est le bandit qui, privé du cor que l'étudiant lui avait enlevé, se servait du beffroi pour appeler ses compagnons, postés dans le voisinage du château?

Retirés dans le coin le plus secret du manoir, le gentilhomme et sa fille attendaient avec terreur le moment fatal qui ne pouvait être lointain.

Parvenu presque au terme de sa carrière, ce n'est pas pour ses jours que tremblait le malheureux vieillard.

Mais son sang déshonoré dans la personne de Madelaine livrée aux derniers outrages, pouvait-il y penser sans horreur?

« Rassurez-vous, mon père! » disait la châtelaine éperdue; « Je ne survivrai ni à vous ni à ma honte et je saurai mourir! »

Un coup violent ébranla la porte du manoir.

« Mon père! » s'écria la jeune fille, en se précipitant dans ses bras.

« Silence, malheureuse enfant! » dit le vieillard à voix basse, espérant, par là, dérouter les assassins ou retarder l'heure de l'éternelle séparation.

Mais la ruse était trop grossière pour tromper personne.

Ce ne fut pas seulement, alors, la porte attaquée par les assaillants, mais un bruit confus de voix, où il était impossible de ne pas reconnaître l'accent de la colère qui menaçait.

Le père et la fille se taisaient.

Etroitement enlacés, ils tombèrent à genoux et prièrent, en sanglottant.

Mais dans l'esprit de Madelaine de Cels la résolution était déjà prise :

Une fenêtre gothique s'ouvrait, sous le toit, dans la pièce où elle s'était réfugiée avec son père...

Elle était là, béante, prête à recevoir la victime, dont la tête éclaterait sur la pierre.

Tout à-coup, la porte du château a cédé!...

Des vociférations sinistres se prolongent dans les corridors; les pas retentissent sur les dalles et se rapprochent peu à peu.

Un instant, les agresseurs ont paru s'égayer dans leurs recherches et renoncer à fouiller l'étroit réduit qui sert d'asile aux infortunés. Mais, bientôt, ils se ravissent et gravissent avec précipitation l'escalier qui conduit aux combles du manoir.

Madelaine de Cels se dégage des bras de son père et court à la fenêtre.

Si les ténèbres l'empêchent de mesurer la profondeur du gouffre, elles ne rendent le vide que plus effrayant et la mort plus horrible peut-être!

Les mains jointes, les yeux plongeant dans l'abîme, elle n'a qu'un mouvement à faire pour s'y lancer, et les assaillants sont là!...

(A suivre).

Dernières nouvelles

Versailles, 30 décembre, 10 h. matin,

Le *Journal officiel* du 30 décembre contient à la partie officielle :

Loi portant fixation du budget général des dépenses et des recettes, de l'exercice 1874.

Loi ayant pour objet la fixation des droits sur les huiles minérales de production française.

Loi prorogeant une surtaxe à l'octroi de Marseille, établissant des surtaxes aux octrois du Tréport, de Tourcoing, de Conté-sur-l'Escaut, de Biarritz, de St-Jean-de-Maurienne, de Douarnez, de Plougouven et de Anvers.

Arrêté du ministre de l'instruction publique, instituant une commission des Beaux-Arts, auprès de la direction des Beaux-Arts et en nommant les membres.

Partie non officielle : Discours prononcé par le ministre de l'instruction publique.

Une dépêche d'Antibes, du 26, annonce l'arrivée du maréchal Bazaine au fort de Sainte-Marguerite. Le voyage s'est effectué sans incident.

Il a été embarqué le soir même pour l'île Sainte-Marguerite, où il a dû arriver vers minuit et demi.

Bourse de Paris

Paris, 30 Décembre 1873, soir.

Rente 3 p. %	58,40
4 1/2 p. %	84,00
5 p. %	93,52
5 p. % emprunt 1872	93,50

La pluie et le beau temps. (*)

Le sujet de cette publication est sans contredit le plus essentiel de notre existence.

Toute occupation à la ville et à la campagne dépend de la pluie et du beau temps. Vous sortez; votre première pensée n'est-elle pas de vous adresser au ciel pour savoir — quel temps il fera?

Pour demain, vous avez une affaire importante, des travaux à faire exécuter, c'est encore l'idée du temps qui vous préoccupe.

Cependant bien que cette question se pose si fréquemment dans notre existence, peu de personnes sont initiées à la connaissance des causes et des effets de la pluie et du beau temps.

Sans doute quelques ouvrages ont déjà été publiés sur la météorologie, mais les uns étaient trop arides, les autres trop volumineux pour se répandre facilement.

M. Laurencin a évité ce double écueil dans le volume qu'il offre aujourd'hui au public sous le titre : *La pluie et le beau temps.* — Météorologie usuelle.

C'est un tableau succinct, clair et précis des causes et des effets de ces phénomènes qui influent sur ce que, en langage familier, on appelle le temps, c'est-à-dire la composition et les mouvements de l'atmosphère; la formation des nuages, de la pluie, de la neige, les phénomènes de l'orage et des tempêtes.

L'auteur indique en même temps les causes qui déterminent les différences de climats et de saisons, il énumère et décrit les moyens que nous possédons pour prévoir le temps; et il détermine par un exposé des précautions hygiéniques à prendre contre l'effet des variations atmosphériques. Tout en rejetant avec soin les fantaisies scientifiques et les théories trop précoces.

M. Laurencin a su rendre son sujet intéressant et le mettre à la portée de tous les lecteurs, même de ceux à qui manquent les notions élémentaires de la physique.

La *Pluie et le beau temps* forme donc l'un des ouvrages les plus utiles à posséder et par sa belle exécution typographique, et ses 108 vignettes.

C'est l'un des plus gracieux livres que l'on puisse offrir à l'époque des Etrennes.

(*) Rothschild, éditeur, 13, rue des St-Pères, à Paris.

L'UNIVERS ILLUSTRÉ DU 27 DÉCEMBRE 1873.

SOMMAIRE

Texte : *Courrier de Paris*, par Gérome. — *Théâtres* par Th. Abel. — *Bulletin*, par Th. de Langeac. — Le réveillon dans les différents quartiers de Paris, par J. T. — *Revue scientifique*, par le Dr E. Decaisne. — *Courrier du Palais*, par Maître Guérin. — *La terre de désolation*, et *Comment j'ai retrouvé Ewingstone*. — *Lettre à une Inconnue*, par Prosper Mérimée. — *Courrier des Modes*, par M^{me} Iza de Cérigny.

Gravures : Paris : La messe de minuit à la Madeleine. — Noël. — Le réveillon dans les différents quartiers de Paris. — Le steamer *Virginus*. — Les généraux Barnabé de Varona et Washington Ryan, exécutés à Santiago de Cuba. — Le paquebot transatlantique *La Ville-du-Havre*. — Les villes d'hiver : Vue générale de Monaco. — *La terre de désolation* (deux gravures). — *Comment j'ai retrouvé Ewingstone* (deux gravures).

Bureaux : 3, rue Auber, place de l'Opéra, Paris.

AVIS IMPORTANT.

50 médecins des hôpitaux de Paris ont, après des expériences comparatives, constaté que le SIROP et la PATE de NARÉ de Delangrenier, étaient les pectoraux les plus efficaces contre les rhumes, catarrhes, grippe, et les irritations de la poitrine, de la gorge et des bronches. Ne contenant ni opium ni sels d'opium, tels que morphine ou codéine, ils peuvent être donnés même à haute dose aux jeunes enfants atteints de toux ou de coqueluche. — Dépôts dans les Pharmacies.

Tous les modèles de Pianos des Manufactures de PHILIPPE H. HERZ neveu et C^e, se trouvent dans les salons de J. ROUGET, rue St-Pantaléon, 5, Toulouse.

Annonces

SANTÉ A TOUS

rendue sans médecine sans purges et sans frais, par la délicieuse REVALESCIERE Du Barry, de Londres. — Santé à tous par la douce Revalescierie Du Barry, qui combat avec succès, sans médecine ni purges, ni frais, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 175,000 cures, y compris celles de M. le duc de Pluskow, M^{me} la marquise de Bréhan, des docteurs Dédé, Wurrer, Camphell, Ure, Angenstein, etc., etc.

Certificat n° 69,718. Ticheville (Orne), 20 mars.

Ayant pris de la Revalescierie pendant quelque temps et m'en étant très bien trouvé, j'en ai donné à plusieurs personnes, à qui cela parfaitement réussi, particulièrement aux hydropiques; trois en sont radicalement guéries. Pour les toux gagnées par un refroidissement, cela les arrête à la minute; pour les rétentions d'urine et les maux d'estomac, cela produit le meilleur effet et chasse la mélancolie.

LANGEVIN, curé. Six fois plus nourrissante que la viande, sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecines. En boîtes 1/4 k., 2 fr. 25; 1/2 k., 4 fr.; 4 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalescierie qu'on peut manger en tout temps se vendent en boîtes de 4 et 7 francs. — La Revalescierie Chocolatée rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire, sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Cahors, chez Vinel, pharmacien, Du Barry et Co, 26, place Vendôme, Paris.

tassés, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Cahors, chez Vinel, pharmacien, Du Barry et Co, 26, place Vendôme, Paris.

LA NATURE

Revue des Sciences

La nature paraît tous les samedis. Chaque numéro est formé de 16 pages, à deux colonnes. Chaque année de la publication comprendra deux magnifiques volumes grand in-8°, richement illustrés de 416 pages chacun, avec titre, frontispice, table et index alphabétiques, qui seront donnés en supplément, en sus des 416 pages.

La collection du journal sera une véritable encyclopédie, en même temps qu'une revue annuelle des découvertes, et des travaux scientifiques de la France et de l'étranger. La Nature tout en ayant pour but spécial de traiter les questions d'actualité, offre aussi à ses lecteurs, sous une forme attrayante et sérieuse tout à la fois, des articles de variétés sur les merveilles de la science et de ses applications aux arts et à l'industrie.

Bureaux, 13 passage Saulnier, Paris.

Sommaire du no du 27 Décembre 1873.

Auguste de la Rive, par W. de Fonville. — Les règles de la route à la mer, par L. Renard. — Le passage de Vénus sur le disque solaire. — Le pic-vert condamné à mort, par E. Menault. — Deux merveilles du Cap, par S. Mennier. — Origine des cyclones, (Suite et fin.) par F. Zucher. — Coupe géologique à travers les Pyrénées, par le D^r F. Garrigou. — Chronique. — Correspondance. — Bibliographie.

L'ILLUSTRATION, JOURNAL UNIVERSEL

N° 1609. — 27 Décembre 1873.

Texte: Histoire de la semaine. — Courrier de Paris, par M. Philibert Audebrand. — Nos gravures: M. Agassiz; — L'île Sainte-Marguerite; — Théâtre des Variétés: Les Merveilleuses, comédie en trois actes de M. Victorien Sardou; — La première leçon, Un regard en passant, d'après les tableaux de M. Boutibonne; — Les tortues de mer à Paris. — La veille du 1^{er} janvier (fin). — La Sœur perdue, une histoire du Gran Chaco (suite), par M. Mayne Reid. Revue littéraire: Les Livres d'étranges (II), par M. Jules Claretie. — La Nature, revue des sciences en 1873. Gravures: M. Agassiz. — L'île de Sainte-Marguerite: le môle de débarquement; — Le fort et les prisons; — Vue de la pointe de la Croisette. — Théâtre des Variétés: Les Merveilleuses, en comédie en trois actes de M. Victorien Sardou. — La première leçon, Un regard en passant, d'après les tableaux de M. Boutibonne. — Les tortues de mer à Paris: décapitation d'une grosse tortue. — La Sœur perdue, par Mayne Reid (4 gravures). — Nouvelle bouée de sauvetage lumineuse (système Silas), gravure extraite du journal La Nature. — Rébus.

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

PRÉFECTURE DU LOT

EXPROPRIATION POUR CAUSE D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Exécution de l'article 15 de la loi du trois mai mil huit cent quarante-et-un.

AVIS

Par acte passé devant M. le Maire de la commune de Prayssac, le sieur Brousse (François), a cédé au département pour l'établissement du chemin vicinal de grande communication,

Savoir:

Six centièmes de maison et pâtus, section E, numéro 1248, moyennant la somme de sept cent cinquante francs, ci... 750 fr. Cahors, le vingt-sept décembre mil huit cent soixante-treize.

Chevalier de la Légion d'honneur,

Signé: BREYNAT.

AVIS. — M. Rivière, tapissier, galerie Fontenille, tient l'extrait si renommé de Viande Liébig. Il est à peine besoin d'énumérer les avantages de cet extrait, dont un grand nombre de personnes font usage et qui produit en quelques minutes le meilleur des consommés. Pots de toutes dimensions.

Pour les extraits et articles non signés, Le propriétaire-gérant, A. Layton.

ROZIÈRES

Coiffeur - Parfumeur, à Cahors.

Etreneés riches du jour de l'an. — Bonbons extra-fins garantis. — Marrons glacés. — Cartonages et Jouets d'enfants. — Bonbons pour desserts et soirées.

Ferblanterie, Lampisterie et Zinguerie

E. BORS

rué Fénélon à Cahors

A l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de donner plus d'extension à son commerce; on trouvera chez lui les articles suivants:

Théières pour soirée, Cafetières élégantes pour limonadier et bourgeoise, Lampes modérateurs pour salons, grand assortiment de Lampes à pétrole et à essence, Lanternes pour calèches, voitures, omnibus, à huile de pétrole.

On trouvera également chez lui, les articles de ménage suivants: Couverts de table, Tourne-broche, Fourneaux de cuisine, Pelles et Pincés, Moules pour gâteau, Réchands, Fourneaux et fers à lisser, Soufflets de salons et de cuisine, Sceaux de chambres inodores avec brocs, Irrigateurs et tout espèce de Poterie d'étain.

Le Sieur BORS se charge également de tous les travaux

FERBLANTERIE ZINGUERIE ETC.

Huile Pétrole et Essence première qualité

PÂTE ET SIROP DE BERTHÉ A LA CODÉINE

Aucun médicament ne calme plus sûrement les toux opiniâtres de la Grippe, du Catarrhe, de la Coqueluche, de la Bronchite, de la Phthisie, et toutes les irritations de poitrine. Dépôt à Paris, Pharmacie du Louvre, 151, rue St-Honoré, et dans toutes les Pharmacies.

A CEDER DE SUITE

A Cahors

UN CAFÉ

parfaitement situé

Matériel complet et tout neuf. — Assortiment de liqueurs.

S'adresser au bureau du Journal.

1874 ETRENNES 1874

à tout le monde

Photographie avec prime

jusqu'au 15 Janvier

Certitude et surprise pour chaque pose

Carte de visite, Médaillon en pied, réduites, à 10 fr. la douzaine.

Vignettes, 12 francs.

PHOTOGRAPHIE HONORÉ

E. BONNEMER

Successeur, boulevard Sud

Librairie Classique et Religieuse

Maison GODINAUD

E. JOLY, SUCCESSEUR

Galerie de Fontenille, à Cahors

1874 ETRENNES 1874

GRAND ASSORTIMENT

DE LIVRES ET OBJETS DE LUXE

PRIX MODÉRÉS

Papeterie de luxe et ordinaire, Fournitures de bureau, Registres carton, Cordes de Naples, Papier de Musique et livres de prix. — Objets de luxe, Fournitures pour fleurs, Cartes à jouer, Ordo et Catéchisme du diocèse, Barettes, Ceintures et Rabats.

1874 ETRENNES 1874

Jusqu'au 1^{er} Février prochain

15

PORTRAITS CARTES

POUR 10 FRANCS

PHOTOGRAPHIE

G. KOLB

10, rue de la Mairie, maison de la pharmacie Vinel.

M. ESCOFFRE,

CARROSSIER

A CAHORS, BOULEVARD NORD.

Un Coupé d'occasion presque neuf, à quatre places, dans un bon prix; garniture neuve, reps soie, gris argent et peinture neuve.

Phaëton neuf, bien monté, garniture verte en marroquin et drap, à prix réduit.

Deux petites Voitures à quatre et six places, à prix réduit. Harnais noirs et jaunes et toutes sortes d'articles pour Sellerie et Carrosserie.

Echange de Voitures d'occasion.

Nos Maîtres hier

Etudes sur les progrès de l'INSTRUCTION POPULAIRE EN FRANCE. depuis les temps les plus reculés jusqu'à J.-J. Rousseau,

Par M. H. ANDRÉ,

Inspecteur d'Académie.

1 vol. in-12. — En vente chez M. Crayssac, libraire à Cahors. Prix: 3 f. 50

1874

CALENDRIER

DU DÉPARTEMENT

DU LOT



A CAHORS

EN VENTE

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES.

Cahors, imprimerie de A. Layton.

A VENDRE

Une vaste Maison, Pâtus, Jardin Puits, Granges: très-belles Salles de café, très-bonne clientèle, Glaces, Billards, Tables, Chaises, Assortiment complet, située à Prayssac, faisant angle à la route N° 111 et à la route N° 43, de Cazals à Montcuq; pouvant y établir des écuries, remises; Hôtel, Restaurant, dans la plus belle position de Prayssac.

S'adresser pour tous renseignements à M. Montel qui en est le propriétaire, et à M. Lamouré, agent d'affaires à Meymes qui en fera la vente.

Toutes facilités pour le paiement.

A VENDRE

la plus ancienne

HORLOGERIE ET BIJOUTERIE

de CAUSSADE (Tarn-et-Garonne).

S'adresser à MM. Garrigues et Caillaillé.

EAU MINÉRALE NATURELLE

VICHY

Sources de l'Etat: Applications en médecine: GRANDE-GRILLE. — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales.

HOPITAL. — Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence. CELESTINS. — Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaux, goutte, diabète, albuminurie.

HAUTERIVE. — Prescrite comme l'eau de Célestins. Administration de la Cie concessionnaire: PARIS, 23, boulevard Montmartre. EXIGER LE NOM de la SOURCE sur la CAPSULE

A Cahors, chez M. Dulac, pharmacien